

Égalité des genres et discrimination fondée sur le genre dans le monde du travail

Jeudi 25 novembre 2021

10h00 – 16h00, repas de midi inclus, à Berne

La loi sur l'égalité (LEg) a été révisée en 2020 et cette année, l'USS a publié le commentaire à son sujet. La thématique de la discrimination dans le monde du travail n'a rien perdu de son actualité : année après année, les statistiques relèvent des différences de salaire considérables entre les hommes et les femmes. Alors qu'une bonne moitié de cet écart peut s'expliquer par des critères objectifs comme la formation, l'expérience et la branche, le reste est de la discrimination salariale pure et simple.

Mais la discrimination fondée sur le genre va au-delà de cette question : dans un arrêt, le Tribunal fédéral constate que les discriminations sur le lieu de travail en raison de l'orientation sexuelle ne tombent pas sous la LEg !

Dans un tel contexte, comment traiter les discriminations à l'égard des femmes et des personnes LGBTQIA+ ?

Des intervenant-e-s de haut niveau issus des milieux scientifiques et de la pratique feront le point sur la doctrine juridique ainsi que sur les besoins éventuels d'action.



Lieu du colloque

Sorell Hotel Ador
Laupenstrasse 15
3001 Berne

Langues utilisées

allemand et français, avec traduction simultanée dans les deux sens

Animation

Luca Cirigliano, docteur en droit, secrétaire central de l'USS

Coûts (documentation comprise)

Fr. 180.– collaborateurs/-trices et membres d'une fédération de l'USS

Fr. 320.– non membres

Fr. 50.– étudiant-e-s et les personnes en formation

Inscription

Nous enregistrons volontiers votre inscription par le lien suivant :

www.uss.ch/colloque-juridique

Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée.

Clôture des inscriptions

Dimanche 21 novembre 2021

Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions sont définitives. Nous vous adresserons la facture après le colloque.

Programme

- 10h00 **Ouverture des portes, café**
- 10h30 Regula Bühlmann, secrétaire centrale de l'USS
Mot de bienvenue, introduction
- 10h40 Binh Tschan-Truong, docteur en droit, Ville de Zurich
25 ans de jurisprudence du Tribunal fédéral concernant la LEg et conclusions à tirer pour l'avenir
- 11h20 Claudia Kaufmann, docteure en droit et docteure honoris causa, ancienne « Ombudsfrau » de la ville de Zurich / Sabine Steiger-Sackmann, avocate et docteure en droit, chargée de cours à la ZHAW Winterthour
Réédition du commentaire de l'USS sur la LEg : une occasion de dialoguer sur l'état de la situation et de tirer un bilan intermédiaire de la loi
- 12h00 **Pause de midi**
- 13h00 Karine Lempen, docteure en droit et professeure, Université de Genève
L'efficacité de la LEg à la lumière des conventions de l'ONU sur ce sujet
- 13h40 Claudia Kaufmann, docteure en droit et docteure honoris causa, ancienne « Ombudsfrau » de la Ville de Zurich
Harcèlement sexuel au travail
- 14h20 Kurt Pärli, docteur en droit et professeur, Université de Bâle
Législation sur l'égalité et législation antidiscriminatoire selon la CEDH et dans l'UE ; signification pour la Suisse
- 15h00 Sandra Hotz, docteure en droit et professeure, Université de Neuchâtel
Être queer dans le monde du travail : discrimination liée au genre
- 15h40 Luca Cirigliano, docteur en droit, secrétaire central de l'USS
Conclusion

